

La santé dans tous ses états
Réunion de la section LDH – Metz
18 janvier 2018

Exposé de Geneviève GRETHERN et débat

Nous n'avons pas le droit à la santé, mais le droit à la protection de sa santé.

Article 25



1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Quel niveau de protection ?

Il faut distinguer la santé publique et la santé individuelle.

La santé publique Exemple obligation vaccinale. Cela relève de la santé publique. Nous avons éradiqué les graves maladies grâce à la vaccination de plus de 90 % de la population. La communication sur ce sujet a été très mauvaise. Elle n'est pas assez explicative.

Interdire les boissons sucrées dans les établissements scolaires relève de la santé publique.

La santé individuelle : prendre ou arrêter un traitement n'a de conséquence que sur la personne qui en fait le choix.

La sécurité sociale. Elle a permis de diviser par trois la mortalité néonatale et d'augmenter l'espérance de vie.

L'espérance de vie augmente et donc l'âge des populations, les traitements sont de plus en plus nombreux, les cotisations n'ont pas augmenté depuis les années 80 : la Sécurité Sociale est en difficulté.

Pour les réduire, on diminue les remboursements des petits risques qui se montent à 35 %. Mais les petits risques peuvent avoir des conséquences ... Des personnes

sont obligées d'attendre pour se faire soigner. Du coup cela devient beaucoup plus couteux pour la santé publique.

Les mutuelles. Elles existaient avant la SS. Actuellement, elles n'ont de mutuelles que leur nom. Elles se sont mises en concurrence avec les assurances. Les mutuelles, pour survivre sont amenées à faire des choses qui ne relèvent pas de la maladie (courtage en énergie par exemple ...)

Les complémentaires sont maintenant obligatoires. Les petites entreprises prennent des complémentaires de base qui obligent les employés à compléter avec une autre complémentaire

La LDH pense que tout euro transféré de la Sécurité Sociale aux complémentaires est un euro de trop.

Le coût de la gestion de la Sécurité Sociale est de 6% alors que les frais de gestion des complémentaires est de 20 %

Fragilité des systèmes de protection

Le seuil de protection a tendance à baisser dans certains pays européens, comme en Grèce. Dans ce pays, le système de santé a très vite périclité.

Actuellement en France la gestion de la sécurité sociale et de l'**hôpital** est budgétaire. Actuellement, La hiérarchie administrative se renforce au détriment des personnels de soins. Par exemple, ce qui compte pour les comptes de l'hôpital, c'est de faire de l'ambulatoire. Cela convient aux personnes très entourées, mais pas pour les personnes isolées.

Non recours aux soins

C'est le point le plus important, le plus scandaleux. Ce point est renforcé par l'abandon du 1/3 payant.

Le 1/3 payant a été abandonné sous la pression des associations de médecins. Le 1/3 payant aurait rendu plus visible les dépassements d'honoraires.

Questions / débats :

- *La solution n'est pas si facile : en éliminant les complémentaires et en ayant qu'une SS unique, cela couteraît beaucoup plus cher*
- *En Moselle, les cotisations sont plus importantes mais le remboursement de la SS est de 90 %*
- *L'impression est qu'avec la LDH, il suffirait de mettre plus d'argent dans la santé. On ne pose jamais la question du financement supplémentaire, de qui va payer, et c'est un peu démagogique*
- *L'idée de récupérer les 14 % de frais de gestion des complémentaires est intéressante.*
- *L'équilibre est maintenant plus difficile à réaliser pour la SS qu'avant.*
- *Vaccinations. La campagne a été désastreuse. Contradiction entre la SS et le système de médecine libérale*

Prise en charge des étrangers

La LDH milite pour qu'ils aient tous la CMU.

En France, tout le monde est pris en charge quand il y a un risque vital. Prendre en charge plus tôt permet d'éviter la dégradation de l'état de santé et coute moins cher. C'est cet argument qui milite pour l'attribution d'une prise en charge pour tous, CMU ou AME.

Les migrants sont globalement jeunes et en bonne santé, mais leurs conditions de vie sont telles qu'ils peuvent devenir malades.

Santé sous contrainte dans les centres fermés.

La sécurité a pris le pas sur toute autre considération : certains détenus viennent se faire soigner menottés car le gardien est considéré responsable de tout ce qui peut se passer

Le traitement est retardé pour la plupart d'entre eux.

« L'âgisme » est une autre discrimination : on ne traite plus les personnes très âgées comme des personnes responsables, mais comme des « objets ». On décide pour eux

Santé au travail

Les fiches d'exposition aux substances dangereuses ne sont plus obligatoires. L'intérêt des entreprises à protéger leurs travailleurs concerne prioritairement les grosses entreprises.

Les CHSCT ont été supprimés. Il conviendrait qu'ils soient remplacés par d'autres structures.

Il y a eu une dérive entre ce qui était prévu à l'origine et ce que les CHSCT sont devenus.

Il ne faut pas, de plus, déresponsabiliser les gens.

Par contre, certaines entreprises du bâtiment peuvent être irresponsables.

La sécurité cela prend du temps et certaines entreprises ne le prennent pas.

Prix des médicaments

En 2014, un traitement très efficace de l'hépatite C a été réservé à certains patients du fait de son coût. ([les affiches de la campagne de Médecins du Monde que personne n'a voulu afficher](#))

Tous les nouveaux médicaments contre le cancer coûtent très cher.

Les firmes pharmaceutiques représentent 1104 milliards de dollars de chiffre d'affaire.

Mais c'est grâce à l'industrie pharmaceutique que le cancer est soigné. Certes, mais on tue la recherche publique....

Les firmes pharmaceutiques font un lobbying important auprès du gouvernement pour que les médicaments soient remboursés. De nombreux députés ont des liens avec les labos et font partie de la commission des affaires sociales.

Le générique : les médecins sont sollicités toute leur vie par les laboratoires qui présentent des médicaments. La revue « prescrire » elle est sans publicité et permet de s'informer.

- Site intéressant : transparence.sante.gouv.fr

La drogue : Qu'on arrête de criminaliser, mais qu'on poursuite les dealers. Les personnes qui ont consommé ne devraient pas aller en prison. Le cannabis peut être dangereux pour des jeunes qui n'ont pas terminé leur croissance, mais le plus dangereux ce sont des cachets de synthèse.

[L'intervention de Fabrice JOLIVET](#) lors de l'université d'automne sur ce dossier.